



Bévilard, le 14 octobre 2024

Séance du Conseil général du 25 novembre 2024

## **10. Réponse au postulat 2024-01**

**« Assainissement d'un étang et remise en valeur d'une aire de pique-nique à Pontenet »**

L'étang de Pontenet a été aménagé en 1995-1996 à l'initiative de M. André Petit, alors conseiller communal de Pontenet. Le dernier entretien avec des machines lourdes date de 2017.

Une visite a eu lieu en septembre dernier sur place avec MM. Gérard Zürcher, garde pêche, et Alain Ducommun, président de Pro Natura, pour faire un état des lieux de ce biotope et connaître les précautions à prendre pour l'entretenir dans les règles de l'art.

Un paysagiste local a pu ainsi établir une offre pour la partie « plan d'eau » dont le montant a été porté au budget 2025.

La voirie s'occupera elle-même de l'élagage nécessaire dans ce secteur.

Pour la place de pique-nique, le Conseil communal va tout d'abord planifier l'entretien de ce qui est existant avant de peut-être planifier son extension.

La petite pelouse servant de terrain de foot est toujours entretenue même si elle n'est plus très utilisée.

Le Conseil communal est d'avis qu'un entretien de ce biotope est nécessaire tout en lui gardant l'aspect actuel de havre de paix pour la faune et la flore.

L'exécutif recommande au Conseil général d'accepter ce postulat.

[Postulat 2024-01](#)

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**